

«Sentinelle, où en est la nuit?» Esaïe 21: 11-12
«Le matin vient, et la nuit aussi»

XXVIIIme Année — No 9
Mensuel — Septembre 1930

— BERNE —

The Watch Tower and Herald of Christ's Presence
(French edition)

Monthly — September 1930

SOMMAIRE

«Je veux me tenir à mon poste et me placer sur la tour de garde, je serai attentif pour voir ce que me dira Jéhovah et ce que je répondrai à la remontrance qui me sera faite.» — Hab. 2:1 — Cr.

Sur la terre, l'angoisse s'emparera des nations troublées par le fracas de la mer et des flots (le bruit de l'agitation et du mécontentement). Les hommes rendront l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra pour la terre; car les puissances des cieux seront ébranlées ... Lorsque vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche. Redressez-vous et levez vos têtes, parce que votre délivrance approche. — Matthieu 24:33; Marc 13:29; Luc 21:25-31.

Entered as second class matter at the Post Office at Brooklyn, N. Y., under the act of March 3rd 1879 (Sec. 415, P L and R.)

LA MISSION SACREE DE CE JOURNAL

CE JOURNAL édité par la **Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts,** a pour but d'aider le peuple à comprendre les desseins divins. Il publie des études systématiques de la Bible que ses lecteurs peuvent suivre régulièrement. Il avise aux groupes les visites des conférenciers de service; il annonce les congrès et en donne le compte-rendu et publie des sujets bibliques appropriés pour conférences radiophoniques.

Il s'en tient strictement à la Bible comme étant la Parole de vérité révélée par Dieu. Il est fondé sur le grand sacrifice de la rançon, qui est la clef de voûte des autres doctrines. Il ne dépend d'aucun parti, secte ou credo humain. Il ne prétend pas que son enseignement soit dogmatique, mais il invite positivement chacun à l'examiner avec soin à la lumière de l'infaillible Parole de Dieu. Il n'engage aucune controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux personnalités.

CE QUE LES ECRITURES NOUS ENSEIGNENT CLAIREMENT

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, le Créateur des cieux et de la terre; qu'il est d'éternité en éternité. Que le Logos fut le commencement de sa création; que le Logos fut fait homme; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux pour y présenter la valeur de son sacrifice humain comme prix de rachat pour l'homme.

QUE pendant de nombreux siècles Dieu choisit, par Christ, du milieu des hommes son Eglise, dont les membres forment le corps de Christ; que la mission de l'Eglise est de marcher sur les traces de son Seigneur Christ Jésus, de croître à sa ressemblance, de rendre témoignage du nom et des desseins de l'Eternel Dieu; que finalement elle sera glorifiée avec Christ Jésus dans son royaume céleste; que Christ tête et corps constitue la «postérité d'Abraham» par laquelle toutes les familles de la terre seront bénies.

QUE LE MONDE A PRIS FIN; que le Seigneur Jésus de retour est actuellement présent; que Jéhovah a élevé Christ Jésus sur son trône et qu'il exige que toutes les nations et tous les peuples l'écoutent et lui obéissent.

QUE L'ESPERANCE des peuples de la terre est leur rétablissement à la perfection humaine durant le règne de Christ; que ce règne donnera à tout homme l'occasion d'être mis à l'épreuve pour la vie et que ceux qui obéiront recevront la vie éternelle et jouiront de la félicité sur la terre.

The Watch Tower and Herald of Christ's Presence
Mai 1930 / Monthly / Vol. XXVIII, No 5
Published by: Watch Tower Bible & Tract Society, 39 Allmendstr., Berne, Switzerland. Yearly subscr. price $1.50
Entered as second-class matter at the post office at Brooklyn, N. Y., under the Act of March 3rd 1879.
PRINTED IN SWITZERLAND

Bureaux à l'Etranger: *Amérique:* 117, Adams Street, Brooklyn, N. Y., U. S. A. *France:* 105, rue des Poissonniers, Paris XVIII. *Canada:* 38–40 Irwin Avenue, Toronto, Ontario. *Angleterre:* 34, Craven Terrace, Lancaster Gate, London W. 2.
Prière de toujours s'adresser à la *Société*.

Imprimé et édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Allmendstrasse 39, BERNE (Suisse)

Gérant responsable pour la Suisse, la France, la Belgique, la Sarre, la Hollande, la Pologne, l'Autriche et l'Italie: M. C. Harbeck - - - - - - - - - - - - - - Berne.

Prix de l'abonnement annuel: *Suisse:* Abonnement (commandé aux éditeurs) Frs. 6.— payable à l'avance.

Etranger: Abonnement (commandé à la poste) ou commandé par l'ecclésia frs. suisses 3.50 et frs. suisses 2.— pour 6 mois; abonnement adressé directement au destinataire frs. suisses 7.50, payable par mandat de poste international.

(Ce journal, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues).

Gratuit pour les pauvres dans le Seigneur: Sur demande écrite tout Etudiant de la Bible qui pour cause de vieillesse, d'infirmité ou de nécessité ne peut payer «La Tour de Garde», la recevra gratuitement pour une année. Le renouvellement de la demande peut se faire sur une simple carte postale. Nous désirons particulièrement que ces amis de la vérité figurent continuellement sur notre liste d'abonnés et qu'ils restent en contact avec les études béréennes.

Première Semaine de Mission

dans la Nouvelle Année de Rapport du 4 au 12 octobre

Nous inaugurerons la nouvelle année de rapport par une nouvelle campagne avec les livres «Délivrance», «Etudes des Ecritures» et les brochures qui nous restent encore. La semaine des 15.000 heures fut très bénie. Le Seigneur prend spécialement plaisir aux efforts communs de son peuple. Avançons donc toujours! «Celui qui moissonne reçoit un salaire, et amasse des fruits pour la vie éternelle.»

Dès le 15 octobre la station radiophonique

«VITUS» PARIS

émettra ses causeries par son nouveau poste qui sera de beaucoup renforcé.

Le message du royaume de Dieu sera bientôt diffusé avec puissance, aussi par radio, dans toute l'Europe. Ce sera pour nous une grande joie d'annoncer le nouveau programme qui paraîtra dans la prochaine Tour.

Programme des causeries par radio à Strasbourg

Longueur d'onde 268, Station «8FG»

28 septembre 11—11½ h .... Pourquoi le monde n'est-il pas encore converti? (en allemand)
13 octobre 11—11½ h .... Les derniers jours (en français)
26 octobre 11—11½ h .... Qui a des chagrins? Auprès de qui devons-nous les porter? (en allemand)

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXVIIIme Année SEPTEMBRE 1930 No 9

LES ANGES EN SION

« Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, des myriades qui forment l'assemblée des anges. » — Hébreux 12 : 22, 23.

(1re partie)

L'ORGANISATION de Jéhovah est de la plus haute importance pour les disciples de Christ. Plus on approche de l'assemblée générale de ceux qui composent cette organisation, plus les oints sur la terre recherchent avec empressement les occasions de s'instruire en tout ce qui concerne cette merveilleuse organisation du Très-Haut. Il y a longtemps que Paul en eut une vision, mais comme il le dit, il n'en parla pas, car le temps de Dieu n'était pas venu. Le jour du Seigneur, jour de révélation, est arrivé ; il est donc permis aux oints de rechercher diligemment la signification de nombreux passages bibliques qu'on ne pouvait comprendre jusqu'ici.

2 Les Ecritures parlent beaucoup des saints anges. Puisque la parole de Dieu a été écrite pour aider, réconforter et encourager les oints de Dieu qui ont le privilège d'être sur la terre à la fin du monde, il est bien et juste qu'ils cherchent à savoir davantage sur les anges qui forment une partie de cette assemblée générale de ceux que Dieu a comblés de ses faveurs. Nous sommes sûrs que chaque membre de cette organisation a une importante fonction à remplir. Les Ecritures prouvent clairement, à la lumière de faits bien connus, que le Seigneur Jésus-Christ est venu dans son temple et que le jugement a commencé. Dieu a rassemblé Sion ; Christ Jésus en est le Chef suprême. Quel rôle les anges ont-ils à remplir dans cette organisation ? Ne sont-ils que des messagers de l'Eternel, ou leur est-il assigné quelqu'autre tâche ?

3 Jésus dit en s'adressant à ses disciples : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les saints anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. » (Matthieu 25 : 31) En commentant ce texte, il a été dit (*Etudes des Ecritures*, vol. 3, p. 283) que ce passage avait trait aux membres du corps de Christ, à savoir, les fidèles qui ont été réveillés de la mort et ceux qui sont encore sur la terre, qui constituent « les pieds de celui [de Christ] ». Est-ce bien là le sens de cette citation de l'Ecriture ? Ou la Bible montre-t-elle peut-être que Dieu a chargé les anges d'un travail spécial, travail relatif à son peuple et au monde ?

4 Elle semble en effet abondamment appuyer cette pensée. Il sera donc intéressant d'examiner ici quelques-uns des textes qui s'y rapportent, afin qu'il en ressorte un meilleur aperçu de l'organisation de Dieu et que les fidèles encore sur la terre puissent mieux apprécier leurs privilèges.

5 Les anges ont accompli des services spéciaux longtemps avant la création des humains, cela est clairement démontré par les Ecritures. La seule manière d'arriver à une exacte et juste conclusion au sujet des anges, c'est de considérer les passages bibliques qui, à de diverses époques, se rapportent à eux ainsi que nous le révèle la parole de Dieu. Les saints anges sont justement désignés fils de Dieu, parce qu'ils ont reçu leur vie de Jéhovah qui dit à Job: « Sur quoi ses bases [celles de la terre] sont-elles appuyées ? Ou qui en a posé la pierre angulaire, alors que les étoiles du matin éclataient en chants d'allégresse et que tous les fils de Dieu poussaient des cris de joie ? » — Job 38 : 6, 7.

6 Le Logos et Lucifer furent les « étoiles » mentionnées ici ; les autres fils de Dieu se distinguent des deux fils principaux. Par intervalles les fils de Dieu se présentèrent devant l'Eternel pour lui rendre compte de leurs actions et c'est dans une de ces occasions que Satan, lui aussi, se présenta devant le Seigneur. (Job 1 : 6) Selon sa déclaration, Satan s'était occupé des affaires de la terre. D'autres passages seront ici examinés pour aider à déterminer si oui ou non Jésus se référa aux membres de son corps quand il dit qu'il viendrait avec tous ses anges pour le jugement.

7 Paul dit en écrivant à l'Eglise, à ceux qui appartiennent à l'organisation de Dieu : « Car ce n'est pas à des anges que Dieu a soumis le monde à venir dont nous parlons. » (Hébreux 2 : 5) Commentant ce texte, il est dit (*Etudes des Ecritures*, vol. I, p. 243, 244):

> « Il ressort de ces passages que le premier « monde », ou l'économie antédiluvienne, fut sous la surveillance et l'administration spéciale des anges auxquels il fut permis de faire ce qu'ils pouvaient pour relever la race déchue et dégénérée. Ils étaient sans doute désireux d'en faire l'essai avec la permission de Dieu... Les anges furent les gouverneurs tolérés de cette époque, mais n'arrivèrent point à leurs fins ; cela est non seulement indiqué par tous les passages parlant de cette période, mais cela peut être déduit de la remarque de l'apôtre, lorsque, en opposant la présente économie à celle du passé et à celle à venir, il dit : « Car il n'a point soumis aux anges le monde à venir dont nous parlons. » — Hébreux 2 : 5.

8 La citation de ce paragraphe laisse entendre qu'après l'expulsion de l'homme d'Eden, et jusqu'à la destruction du monde par le déluge, les anges du ciel aient eut la charge de surveiller l'homme ; que Dieu ait permis cela afin de fournir aux anges l'occasion de montrer ce qu'ils pussent faire pour relever l'homme et le ramener à sa condition originelle.

9 Les Ecritures ne semblent pas appuyer une telle conclusion, pour la raison que dès l'origine l'homme fut placé sous la surveillance de Lucifer. (Ezéchiel

28 : 13–15) Rien n'indique que la charge de surveiller l'homme fut enlevée à Lucifer et prit fin au moment où ce dernier devint traître envers le Très-Haut et le défia. Si Dieu plaça la race humaine sous la surveillance des anges jusqu'au déluge, c'est donc que, depuis la tragédie en Eden jusqu'au déluge, le pouvoir aurait été enlevé à Satan. Ce qui est rapporté par le livre de Job éclaire cette question. Satan parcourait et surveillait alors la terre en tous sens ; cela indique qu'il se cramponna et tint toujours à cette charge après qu'il fut devenu l'ennemi de Dieu. Les Ecritures montrent que ce qui est rapporté sur Job se passa longtemps après le déluge. Quand Jésus fut sur la terre, Satan tenait encore cette charge, quand bien même il en abusait ; car Jésus parla de lui comme du « prince de ce monde ».

10 A la lumière de la Bible et surtout par ce qui est exposé dans le livre de Job, la seule conclusion raisonnable est 1) que Jéhovah permit à Satan de poursuivre sa propre et mauvaise voie et de continuer à exercer son pouvoir sur l'homme jusqu'à ce que vînt le moment propice pour détruire ses œuvres ; 2) qu'il permit que durant toute la période de l'expulsion de l'homme du jardin d'Eden jusqu'à la destruction de l'organisation diabolique, Satan continuât à être le gouverneur invisible des hommes impies sur la tere. Certes, une partie des anges le suivit dans son iniquité; quelle que puisse avoir été l'autorité exercée par ces malins anges, elle le fut toujours sous Satan, le prince des démons. Cela a surtout trait à son organisation qui sera considérée plus tard.

11 Lorsque l'apôtre Pierre mentionne « le monde d'alors qui périt submergé par l'eau » (2 Pierre 3 : 6), on ne voit pas qu'à cette époque-là le monde fut sous la surveillance des anges. La partie invisible et la partie visible du monde formaient l'organisation de Satan ; et les anges qui agirent avec lui furent désobéissants et rebelles, ils préférèrent suivre Satan plutôt que d'obéir à Dieu, ce qui est encore confirmé par le même apôtre. (1 Pierre 3 : 19, 20) Cette organisation inique fut défaite et désorganisée par le déluge, qui détruisit la partie visible. Ce grand désastre survenu sur cette organisation fut une manifestation de la puissance de Dieu et préfigura la complète destruction de Satan et de son organisation au temps voulu de Dieu. D'après les paroles de Pierre, quelques anges déchus furent à ce moment-là en prison ; nous ne pouvous commenter ici ce qu'était cette prison.

12 Il n'est pas raisonnable de penser que Dieu ait placé le monde sous le pouvoir des anges afin de leur donner une occasion de montrer ce qu'ils étaient capables de faire pour relever la race déchue, et qu'après leur insuccès il ait permis à Satan de reprendre le pouvoir gouvernemental. Les Ecritures montrent clairement que les anges ne possédaient aucun moyen susceptible de réussir à relever la race dégénérée. Adam avait délibérément violé la loi de Dieu et était condamné à mort, ainsi tous les hommes passèrent également par la mort. Il n'y a pas d'autre voie possible pour la rédemption de l'homme que celle que Dieu a projetée par le sacrifice de la rançon. — Actes 4 : 12.

13 Il n'y a pas de texte dans les Ecritures prouvant que les anges, sous la direction de Jéhovah, eurent en un temps quelconque la charge de surveiller la race humaine, et il n'est guère raisonnable de tirer une telle conclusion des paroles de Paul. Les actes de Dieu ne sont jamais inconséquents. Le fait que Jésus fut fait un peu inférieur aux anges, qu'il dut mourir comme homme parfait et qu'il pourvut ainsi au sacrifice de la rançon, est la preuve concluante que les anges n'auraient pu ramener à la perfection ou sauver l'humanité déchue. Jéhovah n'aurait pas non plus été conséquent s'il leur avait confié la surveillance de la race humaine simplement pour les laisser entreprendre une chose impossible. Les anges pervers agissaient avec Satan, le Méchant, dont l'organisation entière fut disloquée lors du déluge. La mission des bons anges à cette époque-là était sans nul doute d'exécuter les ordres de Jéhovah, relativement au renversement du monde mauvais. D'après ce qui fut déclaré plus tard dans les Ecritures on peut conclure que Jéhovah les employa alors pour combattre contre Satan. — Apocalypse 12 : 7.

Israël et les Anges

14 Quel est alors le sens de ces paroles de Paul : « Car il n'a point soumis aux anges le monde à venir dont nous parlons » ? (Hébreux 2 : 5) Le contexte éclaire cette question. Hébreu lui-même, il s'adressa aux Hébreux qui, comme lui, étaient devenus des disciples de Christ. Il montra l'importance du grand salut qui a été mis en évidence par la mort et la résurrection de Christ Jésus. — 2 Timothée 1 : 10.

15 Jéhovah avait choisi Israël pour être son peuple et avait fait alliance avec lui. Il s'engageait à lui donner la vie s'il voulait observer les termes de cette alliance. Il savait d'avance que les Israélites seraient incapables de les garder, mais c'était néanmoins pas inconséquent de sa part de contracter l'alliance, vu que leur incapacité d'observer la loi devait leur prouver à eux et à tout homme que le grand sacrifice de la rançon était nécessaire. La loi de Dieu est explicite : toutes les créatures justes vivront et quiconque observera la loi prouvera sa justice ; mais les vains efforts que fera un peuple ou un individu quelconque pour l'observer démontreront son incapacité complète de se relever par lui même de la dégradation. Cela montre une fois de plus que le salut ne peut venir que par le sang de Christ. Dans son épitre Paul fait voir qu'il voulait que les Hébreux fussent bien pénétrés de ce point. Il leur montrait qu'ils avaient la grande obligation de s'en tenir aux termes de leur alliance, mais qu'une plus grande obligation reposait sur ceux qui avaient accepté Christ. Ces derniers devaient prêter une attention sérieuse aux exigences de l'alliance par le sacrifice. Par voie de comparaison et en accentuant sa déclaration, il dit : « Car, si la parole annoncée par des anges a eu son effet, et si toute transgression et toute désobéissance a reçu une juste rétribution, comment échapperons-nous en négligeant un si grand salut, qui, annoncé d'abord par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'ont entendu ? » — Hébreux 2 : 2, 3.

16 Quand Dieu se choisit Israël il fit une alliance avec ce peuple et de ce fait le retira et le libéra de la domination de Satan. Les Israélites devinrent donc son peuple et Dieu lui ordonna de n'avoir aucun autre dieu devant sa face, de ne se faire aucune image taillée, de l'aimer et de l'adorer, lui seul. (Exode 20 : 3–5) Il ressort clairement des Ecritures que Dieu chargea les saints anges obéissants d'un service spécial pour Israël. Les paroles de Paul, citées plus haut, montrent que l'ordre divin donné aux Israélites par les anges fut ferme et inaltérable et que les Israélites furent punis parce qu'ils avaient désobéi à cet ordre. Cela indique que les

anges avaient reçu une certaine charge en rapport avec cet ordre que Dieu confirma.

[17] Etienne en donne une preuve corroborante quand il dit au sujet d'Israël qui avait reçu la loi : « Qui a reçu la loi d'après des commandements d'anges et qui ne l'a point gardée. » (Actes 7 : 53) Ces paroles écrites de Paul et d'Etienne par inspiration montrent que les anges n'étaient pas uniquement des intermédiaires ou messagers pour transmettre des ordres à Israël.

[18] Selon certaines traductions le mot « commandement » employé par Etienne est aussi traduit par ordre, ordonnance ou ministère. Ces mots proviennent de la même racine. Le texte suivant dit : « Celui qui s'oppose à l'autorité résiste à *l'ordre* que Dieu a établi » [à *l'ordonnance* de Dieu, D. & L.] (Romains 13 : 2). Cela confirme la pensée que ceux qui agissent sous la direction de Dieu sont soutenus par lui. Dans l'épitre aux Galates (3 : 19) il est dit que la loi fut « promulguée ou ordonnée » par des anges, au moyen d'un médiateur (Moïse) ; ces mots proviennent également de la même racine grecque traduite par « commandements » en Actes 7 : 53. Dans le texte suivant il est traduit par « ordres » : « Lorsque Jésus eut achevé de donner ses ordres à ses douze disciples. . . » (Matthieu 11 : 1) Nous avons donc la preuve que cette racine grecque porte une signification beaucoup plus étendue que celle de « porter un message ». Ce même mot grec est encore traduit par « ordonné », dans ce texte-ci : « De même aussi le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile. » (1 Corinthiens 9 : 14) En Tite 1 : 5 il est rendu par le verbe « établir ».

[19] Il est dit que la loi ou la parole fut annoncée par les anges et par le Seigneur Jésus-Christ ; nous voyons que le mot « annoncé » est employé dans les deux cas. (Hébreux 2 : 2, 3) Nous savons que Jésus parla avec autorité ; comme le même mot est employé par rapport aux anges, il est juste de conclure que relativement à l'alliance de la loi, traitée avec Israël, les anges parlèrent aussi avec autorité. Cela prouve qu'ils n'agirent pas simplement comme messagers pour Israël, mais que sous la direction et l'ordre de Jéhovah Dieu ils ordonnèrent ou instituèrent l'alliance de pleine autorité et cela parce que Dieu les avait chargés d'agir ainsi.

[20] Retournant derechef à la déclaration de Paul (Hébreux 2 : 2–5), voici clairement ce qu'en substance il en faut retenir, savoir : Jéhovah avait conféré à ses anges le pouvoir de s'occuper d'Israël — peuple qui était sous son prince ou conducteur visible — et maintenant, depuis la venue du Seigneur Jésus et depuis le commencement de l'élection de l'Eglise, ce travail des anges a pris fin ; le Seigneur Jésus est la Tête, le Chef de l'Eglise et le monde à venir sera son royaume et ne sera pas soumis aux anges, mais à lui ; toutes les créatures dans le ciel et sur la terre devront alors se soumettre à son autorité et à son règne. Autrement dit : Israël a été soumis aux anges, mais ni le royaume ni le monde à venir ne leur seront soumis, mais seront soumis à Christ Jésus.

[21] Paul ne semble pas avoir eu la pensée que les anges avaient essayé de relever la race humaine, mais n'y avaient pas réussi. Au contraire, il ressort de son argument qu'Israël, le royaume typique de Dieu, était sous la surveillance des anges et que le royaume réel sera sous celle de Christ. Il démontre plus loin qu'il fallait que Jésus fût fait inférieur aux anges, afin qu'il pût racheter l'humanité avant d'établir son royaume. Il s'ensuit donc qu'avec la fin du royaume typique d'Israël, le gouvernement des anges cessa et que depuis ce moment-là ils eurent un autre ministère à remplir. Cela exclut aussi la pensée que les anges aient eu une mission quelconque à remplir envers la race humaine, antérieurement au déluge ; les anges méchants seuls coopéraient avec Satan pour gouverner l'homme déchu et l'éloigner de Jéhovah.

Le Service pour les Hommes

[22] Les anges qui suivirent Satan, le Méchant, ont évidemment perdu toute occasion de servir les humains, si toutefois ils ont eu ce privilège. Selon les Ecritures ce service fut confié aux fidèles anges de Dieu. Il est bon de nous rappeler ce fait lorsque nous considérons l'assemblée générale de la grande organisation divine, assemblée à laquelle assisteront les saints anges. Les saints anges de Jéhovah rendirent service à Abraham, à Lot, à Jacob et à d'autres. A un moment donné Abraham envoya son serviteur afin de trouver une femme pour son fils Isaac. Abraham donna quelques indiquations à son serviteur qui devait retourner au pays natal pour choisir la femme d'Isaac et lui dit: «L'Eternel, le Dieu du ciel. . . enverra son ange devant toi. » Il est absolument certain que c'est à l'ange de l'Eternel qu'est dû le choix de Rébecca. — Genèse 24 : 7–27.

[23] Jacob quitta la maison de son père, et s'en alla à Paddan-Aram. Pendant qu'il était à Béthel il eut une vision des anges. (Genèse 28 : 12) Au temps voulu par Dieu il retourna en Canaan et lorsqu'il approcha de ce pays, les anges le servirent de nouveau. (Genèse 31 : 11–13) Il est écrit qu'ils le rencontrèrent : « Des anges de Dieu le rencontrèrent. En les voyant, Jacob dit : C'est le camp de Dieu ! Et il donna à ce lieu le nom de Mahanaïm. » (Genèse 32 : 2) *Mahanaïm* signifie *deux armées*. Jacob avait son armée à lui, marchant vers la terre promise ; par le mot *Mahanaïm* il fait évidemment allusion à sa propre armée, à l'armée des anges que Dieu avait envoyée et au lieu où elles se rencontrèrent. Il savait qu'il allait au devant de dangers ; et évidemment pour le rassurer les anges de Dieu lui apparurent, l'encouragèrent et l'assurèrent qu'ils protégeraient sa famille et ses biens. Comme Jacob préfigurait le peuple oint de Dieu qui est aujourd'hui sur la terre, un grand réconfort peut être tiré de cette image, savoir, que les saints anges de Dieu protégeront les oints et prendront soin d'eux.

[24] En de certains cas, Dieu permet que ses anges servent ceux qui l'aiment. Sous la direction de Dieu, à la montagne de Sinaï, ils annoncèrent la loi au peuple d'Israël et prirent sans doute particulièrement soin de lui pendant son voyage à travers le désert. Il est écrit que Moïse, avant sa mort, bénit le peuple d'Israël : « Il dit : L'Eternel est venu de Sinaï, il s'est levé sur eux de Séir, il a resplendi de la montagne de Paran, et il est sorti du milieu des saintes myriades [et il est venu avec les myriades de saints — *trad. anglaise*] : Il leur a de sa droite envoyé le feu de la loi. » — Deutéronome 33 : 2.

[25] Les « saints » de Dieu ici mentionnés sont sûrement les saints anges de service pour la défense des Israélites. Lorsque le peuple choisi de Dieu s'approcha du pays promis, Moïse lui parla et dit : « O Jéschuroun ! nul n'est comme Dieu, qui, porté sur les cieux s'avance à ton secours, et dans sa majesté sur les nuées. Le Dieu d'ancienneté est ta retraite, et les bras éternels

sont au-dessous. Devant toi il chasse l'ennemi et il dit : Extermine ! » (Deutéronome 33 : 26, 27; *version Lausanne*) C'est sans aucun doute une autre allusion au service que les saints anges de Dieu rendirent à son peuple à des époques fixées.

[26] Les hommes qui habitaient Canaan étaient physiquement beaucup plus forts que les Israélites, mais ceux-ci se confiaient en Jéhovah et s'appuyaient sur lui pour gagner leurs batailles. Il est certain que Jéhovah donna à son armée d'anges l'ordre de combattre pour son peuple. Josué commandait l'armée israélite. Alors qu'il observait la ville de Jéricho et ses environs afin de combiner l'attaque, un homme lui apparut se tenant debout devant lui, son épée nue à la main. Josué, hardi, lui posa cette question : « Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ? Il [l'ange] répondit : Non, mais je suis le chef de l'armée de l'Eternel, j'arrive maintenant. Josué tomba le visage contre terre, se prosterna et lui dit : Qu'est-ce que mon seigneur dit [ordonne] à son serviteur ? » (Josué 5 : 13, 14) Cette apparition à Josué eut lieu sans aucun doute pour l'informer sur la présence du commandant de l'invisible armée de Dieu et sur cette armée, prête à agir en faveur d'Israël.

[27] Lorsque vint le moment de l'assaut, Josué montra qu'il eu confiance en Dieu et qu'il dépendait de lui et de son invisible armée. Il commanda aux prêtres de porter l'arche de l'alliance, de marcher entre les forces armées d'Israël, de faire le tour de la ville de Jéricho et de sonner de leurs trompettes. Ils firent cela pendant sept jours. Le septième jour, après avoir fait sept fois le tour de la ville, les Israélites, sur l'ordre de Josué, poussèrent des cris et la muraille de Jéricho s'écroula, et cela sans intervention de la part de l'armée visible. L'armée invisible de Dieu combattit réellement, tandis que l'armée visible ne poussa que des cris de joie. — Josué 6 : 2-21.

[28] Un autre grand combat eut lieu à Gabaon où les adversaires coalisés se massèrent contre les Israélites conduits par Josué. Il n'y a pas de doute qu'il y avait là aussi une armée invisible. Le récit rapporte que quand l'ennemi fuyait devant Israël, l'Eternel fit tomber sur l'ennemi de grosses pierres (de gros grêlons) qui firent un plus grand nombre de victimes que l'épée. Ce n'est pas exagérer que de conclure que les anges de Jéhovah, formant l'armée invisible, livrèrent le véritable combat contre les ennemis de Dieu et jetèrent les grêlons qui tuèrent les adversaires. — Josué 10 : 11-16.

[29] Il faut se rappeler que le prophète Elisée fut employé pour préfigurer les choses qui ont trait au peuple oint de Dieu sur la terre. Elisée se trouvait à Dothan et l'ennemi y envoya une grande armée pour le saisir. Lorsque le serviteur d'Elisée vit la ville encerclée par cette armée, il fut effrayé et dans son désespoir en informa son maître. Elisée tranquillisa son serviteur par ces mots : « Ne crains point, car ceux qui sont avec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux. » Cela nous montre que l'armée invisible, qui sous la direction de Jéhovah devait protéger son serviteur, était très nombreuse. Bien que le récit ne révèle pas directement que les anges se trouvaient là, il n'y a pas d'autre conclusion possible. « Elisée pria pour son serviteur et dit : Eternel ouvre ses yeux, pour qu'il voie ! Et l'Eternel ouvrit les yeux du serviteur, qui vit la montagne pleine de chevaux et de chars de feu autour d'Elisée. » (2 Rois 6 : 17) Il va de soi que les chevaux et les chars de feu étaient sous l'ordre de quelqu'un, et Elisée savait que selon l'arrangement de Dieu l'armée d'anges était sur place et serait plus puissante que l'armée de l'ennemi.

[30] Ceux qui présentement sont engagés dans l'œuvre d'Elisée, les oints, peuvent considérer ce fait comme une promesse de protection pleine et entière. C'est Jéhovah Dieu qui pourvoit à cette protection invisible à l'œil humain.

[31] Lorsque les Assyriens montèrent contre Jérusalem et défièrent le Dieu tout-puissant et son peuple, 185 000 d'entre eux périrent en une nuit devant les murailles de la ville. Ce fut sans doute l'œuvre de l'armée invisible de Dieu. Le récit révèle que le roi d'Israël dit aux Israélites : « Ne craignez point et ne soyes point effrayés devant le roi d'Assyrie et devant toute la multitude qui est avec lui : car avec nous il y a plus qu'avec lui. Avec lui est un bras de chair et avec nous l'Eternel, notre Dieu, qui nous aidera et combattra pour nous. Le peuple eut confiance dans les paroles d'Ezéchias, roi de Juda. » — 2 Chroniques 32 : 7, 8.

[32] Plus loin il est encore dit que l'ange de l'Eternel sortit et frappa le camp des Assyriens. « L'ange de l'Eternel » est manifestement celui qui avait le commandement de l'armée, le général de l'armée qui conduisait le combat. Il est juste de conclure que Dieu avait confié à ses saints anges la tâche de protéger son peuple et qu'ils l'accomplirent d'une manière très ordonnée.

[33] Jésus était le plus grand parmi tous les Israélites. Il rendit le témoignage que les saints anges de Dieu sont des esprits envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut, et surtout en faveur du Prince de ce grand salut. Une foule armée et conseillée par le diable, au moyen de ses agents, le clergé, chercha à faire mourir Jésus. A cette occasion, il dit à Pierre : « Remets ton épée à sa place... Penses-tu que je ne puisse pas invoquer mon Père, qui me donnerait à l'instant plus de douze légions d'anges ? » (Matthieu 26 : 52, 53) Il n'avait pas le commandement des anges, mais il déclara que sur sa requête son Père les enverrait pour le servir. Dans le jardin de Gethsémané, alors qu'il endurait les plus grandes souffrances et était en agonie, un ange vint le servir : « Alors un ange lui apparut du ciel pour le fortifier. » — Luc 22 : 43.

[34] Ces passages bibliques montrent que lorsque Jésus fut dans la chair Dieu donna autorité à ses saints anges de le protéger et de le réconforter. Quand il naquit, les anges annoncèrent la bonne nouvelle aux peuples de la terre. Quand il souffrit et mourut, ils étaient là pour lui rendre service. Lorsqu'il fut réveillé d'entre les morts, l'ange se trouvait au sépulcre. Tous ces passages des Ecritures prouvent que les saints anges de Dieu n'agissent pas seulement en qualité de messagers.

Changement de Service

[35] Après que Jésus fut ressuscité d'entre les morts, il dit à ses disciples : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. » (Matthieu 28 : 18) Il n'était plus nécessaire qu'à l'avenir les anges le protègent. Dès lors les puissances des cieux et de la terre durent se soumettre au Seigneur Jésus-Christ, les anges eurent à remplir une fonction autre que celle précédemment exercée à son égard. A l'appui de cette pensée nous lisons : « Jésus-Christ, lequel est à la droite de Dieu, étant monté au ciel, et à qui les anges, les principautés et les puissances sont assujettis. » (1 Pierre 3 : 22) Paul déclare que Jésus a été élevé au plus grand honneur et à la plus grande gloire et qu'il est à la droite de Jéhovah,

il ajoute ensuite : « Et lorsqu'il introduit de nouveau dans le monde le premier-né, il dit : que tous les anges de Dieu l'adorent ! » — Hébreux 1 : 6.

36 Les saints anges de Jéhovah ont eu l'honneur de rendre de nombreux services au nom du Très-Haut. Mais aucun ange n'a reçu l'honneur conféré à son Fils bien-aimé. « Et auxquels des anges a-t-il jamais dit : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied ? — Héberux 1 : 13.

37 Quoique Christ Jésus possédait toute puissance et toute autorité lorsqu'il monta au ciel, il fallait qu'il attendît le temps voulu par Jéhovah pour pouvoir exercer cette puissance et cette autorité. (Psaume 110 : 1, 2) Ce temps vint lorsqu'il fut établi par son Père sur Sion, la montagne sainte. (Psaume 2 : 6) Les Ecritures et les faits montrent que cette puissance souveraine ne fut effective que depuis 1914, à la fin du monde. Indubitablement tous les saints anges du ciel ont été sous le commandement de Christ depuis son ascension au ciel et ce sont eux qui combattirent avec lui contre l'ennemi. — Apocalypse 12 : 7.

38 Il ressort des déclarations de Jésus que lorsqu'il fut sur terre il ne savait pas le temps exact de son retour, et il est certain que les anges ne le savaient pas non plus, ainsi qu'il le déclare. (Matthieu 24 : 36) Les Ecritures appuient beaucoup sur le fait que les saints anges étaient grandement intéressés à la seconde venue du Seigneur Jésus-Christ et à l'établissement de son royaume. Nous avons tout lieu de croire que dès le début de l'énonciation de la prophétie divine, les saints anges savaient que d'une façon ou d'une autre ils auraient une part dans la régénération du genre humain. Les fidèles ont manifesté leur dévouement et leur obéissance en accomplissant partout l'œuvre qui leur fut désignée. Les prophètes de Dieu ont prédit les souffrances de Christ et la gloire de son royaume qui suivrait; ils firent avec ardeur des recherches pour savoir quand et comment le Seigneur viendrait. La Bible dit : » . . . ces choses . . . dans lesquelles les anges désirent plonger leurs regards. » — 1 Pierre 1 : 11, 12.

39 Il est évident que les anges possédaient une grande connaissance et avaient toujours un vif désir de savoir davantage, afin de trouver plus d'occasions de glorifier Jéhovah Dieu. Le fait qu'ils devaient attendre l'établissement du royaume peut avoir été une épreuve, surtout quand ils virent que les membres du royaume furent choisis parmi la race humaine déchue. Mais il est certain que leur fidélité sera récompensée. Il y a eu et il y a toujours dans le royaume invisible de Jéhovah une classe de créatures infidèles et une autre de fidèles, et il en est de même parmi les créatures terrestres qui ont été favorisées par l'Eternel. C'est leur service fidèle qui a valu aux anges l'approbation de Dieu. C'est pareillement le service fidèle des oints sur la terre qui leur vaudra son approbation.

40 L'examen des passages cités semble prouver sans aucun doute que les anges mentionnés par Christ Jésus en Matthieu 25 : 31 ne sont pas les membres du corps de Christ glorieusement ressuscités ni les oints fidèles qui sont encore sur la terre. Cela est abondamment appuyée par les paroles de l'apôtre : « Mais vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, des myriades qui forment le chœur des anges. » — Hébreux 12 : 22.

41 Les Ecritures limitent d'une manière définie le nombre des membres du corps de Christ, tandis que le texte cité décrit les anges comme formant une troupe innombrable, sans nombre défini, et comme étant des myriades. Les paroles du texte décrivant la montagne de Sion et la ville sainte l'affirment aussi. La montagne de Sion symbolise le royaume, tandis que la cité nommée est la Jérusalem céleste qui représente l'entière organisation de Dieu ; mais la troupe des anges est spécialement mentionnée. Puisque Sion forme la partie officielle de l'organisation de Dieu ou du royaume, et puisque tous les membres du corps doivent faire partie de ce corps officiel, il s'ensuit qu'ils ne peuvent pas être ce corps et en même temps membres de cette armée angélique.

42 Le Seigneur Jésus est revenu. Il est venu dans son temple et le jugement a commencé. (1 Pierre 4 : 17) Il dit à ses disciples à propos de cette époque : « Or, lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire et tous les anges avec lui, il s'assiéra sur son trône de gloire. » (Matthieu 25 : 31, versions *Lausanne* et *Stapfer)* Ce texte montre que lorsqu'il vient dans son temple pour le jugement tous ses anges l'accompagnent ; comme quelques membres de son corps se trouvent certainement encore sur la terre, ils ne peuvent être comptés dans cette troupe. Tout porte à croire que les anges de Jésus-Christ ont quelque fonction à accomplir en Sion, en rapport avec l'œuvre du jugement qui a commencé et qui progresse, et relativement à la moisson. Que nous disent les Ecritures à ce sujet ?

(A suivre)

QUESTIONS BEREENNES

§ 1. Pourquoi l'organisation de Jéhovah est-elle en ce temps-ci d'un si grand intérêt ?
§ 2. Résumez le remarquable développement des desseins divins en ce jour-ci.
§ 3, 4. Quel profit tire-t-on d'une etude des Ecritures au sujet des anges et de leur travail ?
§ 5, 6. Quelle instruction le récit de Job nous donne-t-il au sujet des anges?
§ 7—9. Quelle lumière la prophétie d'Ezéchiel projette-t-elle sur ce sujet? Quelle information trouve-t-on dans le récit de Job par rapport à la surveillance sous laquelle se trouvait l'homme ? Quel est le témoignage rendu par Jésus à ce sujet ?
§ 10. Quelle conclusion faut-il donc tirer des procedés de Dieu envers Satan depuis les jours d'Eden et de l'influence de Satan sur les anges ?
§ 11—13. Comment le grand déluge affecta-t-il l'organisation de Satan ? Que préfigura ce désastre ?
§ 14, 15. Expliquez s'il était juste que Dieu fit une alliance avec Israël lui offrant la vie pour son obéissance, tout en sachant qu'aucun Israélite ne serait à même de garder cette alliance..
§ 16, 17. De quelle façon la loi et l'ordre divin donnés à Israël sont-ils considérés ici ?
§ 18, 19. Comparez les paroles d'Etienne en Actes 7 : 53 avec d'autres citations. Que dit Paul à ce sujet dans Hébreux 2 : 2, 3 ?
§ 20, 21. Que signifie alors la déclaration de Paul dans Hébreux 2 : 2—5 ?
§ 22—32.. Pour montrer le ministère ou service des anges, expliquez ce qui eut lieu dans les cas suivants :
a) Serviteur d'Abraham dirigé dans le choix d'une épouse pour Isaac.
b) Protection de Jacob.
c) Israël au Sinaï et son voyage à travers le désert.
d) La destruction de Jéricho.
e) La bataille de Gabaon.
f) Encouragement donné au serviteur d'Elisée à Dothan.
g) L'armée assyrienne devant Jérusalem.
Quel fut le but principal de ces récits ?
§ 33, 34. Quel témoignage Jésus rend-il au sujet du ministère des anges ? Quelle preuve est-il donnée de leur service pour Jésus ?
§ 35. Quel changement de service eut lieu nécessairement pour les anges, lorsque Jésus fut ressuscité d'entre les morts et élevé à sa position d'autorité et de puissance ?
§ 36, 37. Expliquez la restriction exprimée par l'expression « jusqu'à ce que » dans le Psaume 110 : 1..
§ 38, 39. Quelle connaissance les anges avaient-ils du projet de Jéhovah d'établir un royaume pour le rétablissement de l'humanité ? Quelle a été l'attitude des anges à cet égard ?
§ 40, 41. En vous basant sur les passages des Ecritures considérés ici identifiez les « anges » auxquels font allusion les paroles dans Matth. 35 : 31 et dans Hébreux 12 : 22.
§ 42. Que semble-t-il être indiqué par la mention spéciale du fait que les anges accompagnent le Fils de l'homme, quand il vient dans sa gloire et s'assied sur son trône ?

(W. T. 1er juin 1930)

LES ANGES EN SION

« Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste ; des myriades qui forment l'assemblée des anges, de l'Eglise des premiers-nés inscrits dans les cieux, d'un Juge, qui est le Dieu de tous, des esprits des justes parvenus à la perfection. » — Hébreux 12 : 22, 23.

(Suite)

JEHOVAH magnifia l'importance de Sion lorsqu'il fit écrire par son prophète : « Quand l'Eternel bâtira Sion, il paraîtra dans sa gloire. » (Psaume 102 : 16 ; *vers. Darby*) C'est évidemment à cette époque-là que ses créatures ointes commencent à discerner sa grandeur. (Psaume 99 : 2) Jéhovah aime Sion, il en fait sa demeure et c'est d'elle qu'il resplendit. — Psaumes 78 : 68 ; 132 : 13 ; 50 : 2.

² L'Eternel s'est servi de ses saints anges dans ses relations avec son organisation typique et a annoncé par là qu'il se servira d'eux également dans ses relations avec son organisation actuelle. Il en est fait mention d'une manière proéminente en rapport avec l'assemblée générale de tous les approuvés de Jéhovah. Nous allons maintenant considérer la charge que remplissent les saints anges en Sion, l'organisation de Dieu.

Définition

³ Le mot « ange » employé dans l'Ancien Testament dérive du mot hébreu *mal-ak* et signifie messager, délégué, ambassadeur ou porte-parole. Dans le Nouveau Testament il dérive du grec *angelos* et signifie également « messager ». Dans l'Ancien Testament il est souvent appliqué soit à des hommes soit à des esprits ou créatures invisibles. En certaines occasions il est même fait mention du Seigneur Jésus-Christ comme d'un ange puissant ; car il est le puissant délégué, l'exécuteur principal des desseins de Jéhovah. Le texte et le contexte doivent déterminer à qui le mot « ange » se rapporte.

⁴ Quelques textes des Ecritures nous révèlent que les prophètes envoyèrent des messagers pour remplir une certaine mission, et le mot employé dans l'original pour désigner ces « messagers » est aussi employé ailleurs pour désigner des « anges ». (2 Samuel 11 : 25 ; 2 Rois 5 : 10 ; Juges 7 : 24) Lorsque Dieu confiait à un homme un certain travail, cet homme était souvent appelé messager et le même mot a aussi été appliqué à des êtres spirituels. Le prophète écrivit par exemple : « Voici, j'enverrai mon messager ; il préparera le chemin devant moi. » (Malachie 3 : 1) Jean-Baptiste fut un messager et il accomplit partiellement cette prophétie. Plus tard celle-ci fut accomplie sur une échelle bien plus grande et le messager fut une créature céleste.

⁵ Il n'est pas juste de fixer de limites à la fonction d'un ange ou messager, quoique la signification de ces mots soit limitée. Il n'est pas juste non plus d'appliquer le mot « ange » ou messager à des créatures terrestres si le texte fait voir clairement qu'il s'applique à une créature spirituelle, créature invisible. Jésus envoya des hommes pour accomplir certains devoirs et ils furent appelés « messagers » ou anges. (Luc 9 : 52) Paul aussi parle de ses frères comme d'« envoyés des Eglises ». (2 Corinthiens 8 : 23) Jésus appelle « anges » ceux qui devaient s'occuper de la moisson et emploie le mot qui ailleurs est traduit par « messagers ». — Matthieu 13 : 39.

⁶ Probablement à cause de ces textes et à cause d'autres semblables, il fut généralement dit que les membres de l'Eglise sur la terre qui sont engagés au service du Seigneur sont des anges. D'après les Ecritures il n'y a aucune bonne raison de conclure que les anges et les membres de l'Eglise soient les mêmes créatures, ou qu'elles doivent être considérées comme identiques. Au contraire, les anges du Seigneur sont établis ministres de l'Eglise. Ils servirent Jésus, le Chef de l'Eglise, lorsqu'il fut dans la chair, et nous venons de le prouver dans l'article précédent.

⁷ Paul compare la position élevée de Christ Jésus, la Tête de l'Eglise, avec celle des anges et dit encore à leur sujet : « Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut? » (Hébreux 1 : 14) Ce passage et d'autres semblables établissent définitivement le fait que les anges du Seigneur, êtres spirituels, sont envoyés pour exercer certaines fonctions en faveur des membres du corps de Christ qui participent à l'œuvre préparatoire du royaume.

⁸ Au sujet de la relation entre l'Eglise (en voie de développement) et les anges, Jésus dit : « Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits ; car je vous dis que leurs anges voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux. » (Matthieu 18 : 10) On ne peut guère soutenir que ces anges décrits ici agissent simplement comme des porteurs de message pour présenter devant Dieu les prières des engendrés de l'Eglise. Si Dieu confia aux anges de très importants services qu'ils durent rendre aux Israélites, son peuple typique, il y a tout lieu de croire qu'il prit des dispositions semblables pour le peuple qu'il a choisi pour son nom. Si nous nous rappelons que le mot « ange » signifie aussi délégué ou représentant, il nous faut croire que les anges désignés par l'Eternel pour avoir soin de l'Eglise sont revêtus d'une autorité spéciale parce qu'ils sont les délégués, les représentants de l'Eternel. Si l'on comprend ainsi les passages des Ecritures qui se rapportent à ce sujet, on ne saurait les appliquer à des créatures terrestres.

⁹ Le prophète de Dieu écrivit concernant ceux qui ont été conduits dans la demeure secrète du Très-Haut et qui l'habitent : « Car il ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies ; ils te porteront sur les mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre. » (Psaume 91 : 11, 12) Il est encore écrit : « L'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les arrache au danger. » (Psaume 34 : 8) Il est évident que le passage du Psaume 91, cité plus haut, s'applique aux invisibles créatures spirituelles de Jéhovah auxquelles sont assignés des devoirs spéciaux qu'elles accomplissent au bénéfice de l'Eglise. Le texte cité ensuite contient le mot « ange » au singulier et doit donc s'appliquer au délégué de Dieu qui est à la tête de la troupe des anges, troupe désignée pour s'occuper des intérêts des oints de Dieu sur la terre. Le chef de l'armée des anges est le seul qui soit mentionné comme ayant apparu à Josué ; « l'ange de l'Eternel » cité dans ce dernier texte se rapporte évidemment à un ange qui occupait une position de semblable importance.

¹⁰ Nous savons qu'aujourd'hui Satan fait des efforts désespérés pour détruire ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus. (Apocalypse 12 : 17) Il est certain qu'il réussirait à

accomplir très rapidement son œuvre destructrice si ce n'était la protection à laquelle Dieu a pourvue dans sa grâce. Ces passages des Ecritures indiquent donc comment Dieu a pris des précautions, savoir : il ordonne à ses anges de protéger son peuple.

11 Comment alors pouvons-nous harmoniser l'interprétation de ces textes avec le fait qu'il arrive que des enfants de Dieu qui lui sont entièrement dévoués puissent être blessés ou même subir une mort accidentelle ? Il est vrai qu'il a été rapporté en certains cas que des enfants de Dieu consacrés furent merveilleusement protégés de maux physiques, tandis que d'autres non consacrés ne le furent point. De ces faits quelques-uns ont conclu peu sagement que puisque Dieu avait pourvu à leur protection, ils n'avaient nullement besoin de se garder eux-mêmes. Même si nous savons que l'ange de l'Eternel se tient près de nous il est de notre responsabilité de prendre garde à nous-mêmes. La témérité ou l'insouciance envers le danger en de pareilles circonstances serait pire que de la folie. Il faut que celui qui est oint emploie les facultés qu'il possède et quand il a pris toutes les précautions nécessaires à sa protection, il peut alors s'attendre à un secours particulier.

12 Le fait que Josué avait vu l'ange de l'Eternel et qu'il savait que celui-ci commandait l'armée d'anges qui devait diriger l'attaque contre Jéricho ne le déchargeait nullement de sa responsabilité d'exécuter minutieusement les ordres qu'il avait reçus de l'Eternel. De même il est demandé à l'enfant de Dieu de faire tout ce qu'il peut pour sa propre protection, d'être prudent et de faire usage de l'esprit de sobre bon sens. Il serait présomptueux de la part d'un enfant de Dieu oint de ne faire aucun effort pour se protéger, s'il s'apercevait qu'il est en danger, et de compter uniquement sur la protection de l'ange de l'Eternel. Si toutefois l'accomplissement de son devoir le met, sans qu'il le veuille, en danger, il peut être certain que l'Eternel pourvoira à la protection nécessaire. Chaque oint est l'économe de tout ce qui lui est confié, y compris les soins de son corps, sa santé et ses forces. Il est dans l'obligation de conserver ses forces et de les employer avantageusement.

13 Il y en a qui s'imaginent follement que parce qu'ils se sont consacrés, ils doivent se hâter pour mourir le plus vite possible, et ils se refusent même les aliments et les vêtements qui leur sont nécessaires. Ceux-là ne possèdent pas l'esprit de bon sens. Il est donc insensé de gaspiller ses forces en faisant quelque chose qui n'avancera pas les intérêts du royaume de Dieu. Pourquoi, par exemple, prodiguer ses forces à donner des poignées de main à beaucoup de personnes à la même occasion, alors que ces forces pourraient être employées à l'avancement des intérêts du royaume de Dieu ?

14 Le peuple de Dieu croyait autrefois que l'Eternel le protégeait afin qu'il eût l'opportunité de développer un caractère parfait. Il est maintenant instruit sur cette erreur. Il semble cependant raisonnable que le Seigneur accorde une complète protection à chaque oint afin qu'il ait l'occasion de prouver sa fidélité et de démontrer son intégrité. Le récit de Job confirme cette pensée.

15 Dieu a confié à ses oints un certain travail ; il est donc juste de penser qu'il leur accordera toute la protection nécessaire jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur tâche. La vie de Jésus nous le prouve. En plusieurs circonstances Satan voulait le tuer, mais il ne le put avant le moment arrivé et alors Jésus déclara : « J'ai achevé l'œuvre que tu m'as donnée à faire.» (Jean 17 : 4) Et quand il mourut, il dit : « Tout est accompli. » (Jean 19 : 30) D'après ces déclarations de l'Ecriture, nous pouvons conclure que si un chrétien accomplit fidèlement son alliance et meurt subitement, il aura terminé l'œuvre que Dieu lui a confiée. S'il n'est que blessé, il fut peut-être imprudent et ne prit pas la précaution nécessaire pour éviter le danger, ou il poursuivait un autre but que celui d'accomplir ses obligations comme serviteur du Seigneur.

16 Il serait bon que ceux qui passent leur temps à médire et qui s'opposent à ceux qui sont au service du Seigneur retirent de ces passages une salutaire leçon. Pourquoi essayer de faire du tort à quelqu'un ou de détruire son œuvre ou son influence quand on voit qu'il accomplit l'œuvre que le Seigneur veut accomplir aujourd'hui ? Il est vrai que lorsqu'une tâche est confiée à un enfant de Dieu et qu'il la remplit fidèlement, il sera protégé jusqu'à ce qu'il l'aura terminée. Les oints ne doivent donc craindre ni l'homme, ni le diable aussi longtemps qu'ils servent fidèlement Dieu. Ils doivent craindre Dieu et lui seul. — Esaïe 8 : 13.

Le Roi et ses Anges

17 Il y a des chrétiens qui ont honte de prendre franchement et ouvertement position du côté de Jéhovah et de son Roi de gloire, mais qui prétendent cependant être des disciples de Christ. Jésus dit à leur sujet : « Le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, quand il viendra dans la gloire de son Père, avec les saints anges. » (Marc 8 : 38 ; Luc 9 : 26) Le Seigneur ne fit ici pas allusion aux gens du monde qui ne l'ont jamais connu, mais à ceux qui ayant été privilégiés de le connaître eurent honte de lui et refusèrent ou déclinèrent de le servir. Il ne fit pas non plus allusion à son règne millénaire, vu qu'alors il n'agira pas avec ceux qui ont eu l'opportunité de le servir fidèlement pendant l'âge du développement de l'Eglise. Ses paroles doivent donc se rapporter à l'époque de sa venue dans son temple.

18 Cette conclusion est encore appuyée par une autre déclaration de Jésus : « Je vous le dis, quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu ; mais celui qui me reniera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu. » (Luc 12 : 8, 9) Le texte et le contexte montrent que Jésus fait mention de ceux qui sont éclairés pendant la période de l'élection de l'Eglise. C'est à l'époque où le Seigneur vient dans son temple pour exercer le jugement qu'il confesse les fidèles devant les anges, parce que c'est alors qu'il vient dans sa gloire et dans la gloire de son Père. « Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. » (Matthieu 16 : 27) Le temps de sa venue est le temps du jugement, jugement qui doit commencer par la maison de Dieu. (1 Pierre 4 : 17 ; Malachie 3 : 2, 3) Le Seigneur est alors accompagné par ses anges.

19 Jude déclare qu'Enoch prophétisa concernant ce jour, disant : « Voici, le Seigneur est venu avec ses saintes myriades, pour exercer un jugement contre tous.» (Jude 14, 15) Le texte et le contexte montrent clairement que ce jugement débute par ceux qui jadis ont été illuminés mais qui se sont éloignés de Dieu et s'opposent à ses oints. Il a été dit que cette prophétie — parce que le mot « saint » y est employé — se rapportait aux membres de l'Eglise venant avec Jésus pour exercer le jugement. « Saint » signifie « pure,

irréprochable ». Ce mot ne doit cependant pas nécessairement avoir trait aux oints de Dieu.

[20] Il n'y a aucune bonne raison pour appliquer ce texte aux membres du corps de Christ, qu'ils soient dans la gloire ou sur la terre, et de dire qu'ils sont les anges, les saints ou les purs mentionnés par le prophète. Le verset fait allusion aux saints anges ou créatures spirituelles qui sont toujours restés fidèles à Dieu.

[21] A la lumière des passages cités précédemment, considérons maintenant ces paroles de Jésus : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les saints anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. » (Matthieu 25 : 31) Il a été déclaré à plusieurs reprises que les anges qui sont mentionnés ici sont les membres du corps de Christ, que tous ces membres doivent être dans la gloire, venir avec le Seigneur Jésus et s'asseoir avec lui sur son trône, avant que ce passage puisse s'accomplir. Cette déclaration ne peut être juste. Le Seigneur ne dit pas que les anges viennent dans leur gloire, s'asseyent sur leur trône ou s'asseyent avec lui sur son trône. Le texte dit que le Seigneur vient dans *sa* gloire et s'assiéra sur *le trône de la gloire* et que ses anges seront avec lui.

[22] Il est clair que depuis son ascension tous les anges ont été sous les ordres de Jésus-Christ, parce qu'il est l'exécuteur principal des desseins de Jéhovah. Tout pouvoir au ciel et sur la terre lui a été donné. L'événement qui est mis le plus en évidence par le Nouveau Testament est le second avènement du Seigneur et son royaume. Christ Jésus est le grand Juge et tout jugement lui a été remis. (Jean 5 : 22) Il pouvait commencer son jugement sans l'aide de quiconque, donc sans que tous les membres de son corps fussent glorifiés et sans qu'ils fussent auprès de lui pour le jugement.

[23] Les Ecritures montrent que le Seigneur Jésus vient en qualité de représentant de Jéhovah pour rebâtir Sion et pour faire rendre compte à ceux qui ont conclu une alliance. Il vient pour les juger et évidemment les myriades d'anges l'accompagnent, non pas comme juges, mais comme une suite de serviteurs ou de délégués qui doivent exécuter les devoirs qui leur sont assignés. Cette conclusion est abondamment soutenue par l'œuvre qu'accomplirent les anges envers Israël et surtout envers Jésus, quand il fut sur la terre. Lorsque le Seigneur vient pour le jugement, sa première œuvre est donc de juger ceux qui appartiennent à la nouvelle création. (Malachie 3 : 2, 3) Il semble n'y avoir aucune raison qu'un membre du corps de Christ doive participer à ce jugement qui doit avoir lieu avant que le chrétien puisse être admis en Sion ou amené dans le temple. Les fidèles qui sont ressuscités accomplissent sans doute une mission, mais ils ne participeront jamais au jugement de leurs propres frères.

[24] En une occasion Jésus dit à ses disciples : « Mon Père m'a adjugé un royaume ; eh bien, moi, je vous l'adjuge à mon tour, afin que, dans ce royaume qui sera le mien, vous mangiez et buviez à ma table, afin aussi que vous y siégiez sur des trônes jugeant les douze tribus d'Israël. » (Luc 22 : 29, 30 ; *vers. Stapfer*) Remarquons qu'il ne dit pas que ses disciples se jugeront les uns les autres. L'interprétation raisonnable des paroles du Maître, interprétation appuyée par d'autres textes encore, est celle-ci : Le Seigneur Jésus vient pour juger ; il vient dans son temple ; il est accompagné par des myriades d'anges qui agissent comme ses agents ou représentants et exécutent ses ordres ; il commence par juger la maison de Dieu, et les membres approuvés sont amenés dans son temple, deviennent membres de Sion et, lorsque son royaume sera entièrement établi, jugeront avec Christ les dix tribus d'Israël. Cela ne signifie cependant pas que les membres de l'Eglise doivent tous être glorifiés avant que ne commence le jugement. S'ils devaient l'être, il serait évident que l'Eglise devrait se juger elle-même. Une telle conclusion est cependant déraisonnable, inconsistente et antiscripturale.

[25] Paul, s'adressant à l'Eglise, parle de ceux qui persécutent les fidèles et dit : « Car il est de la justice de Dieu de rendre l'affliction à ceux qui vous affligent et de vous donner, à vous qui êtes affligés, du repos avec nous, lorsque le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel, avec les anges de sa puissance, au milieu d'une flamme de feu, pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'évangile de notre Seigneur Jésus. » (2 Thessaloniciens 1 : 7, 8) Ces paroles ne peuvent pas se rapporter à des personnes qui n'entendirent jamais son évangile, mais elles se réfèrent à celles qui l'ayant entendu persécutent, contrairement à ses enseignements, des enfants de Dieu qui s'efforcent fidèlement de le servir. Le mot « anges » dans ces textes, ne peut donc pas s'appliquer à des créatures terrestres.

La Moisson et les Anges

[26] Jésus donna à ses disciples une parabole par laquelle il déclara que « le blé et l'ivraie » croîtraient ensemble jusqu'au temps de la moisson, et il ajouta : « Et à l'époque de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie et liez-la en gerbes pour la brûler, mais amassez le blé dans mon grenier. » (Matthieu 13 : 30) Ce passage a été interprété comme suit : les membres de la nouvelle création, l'Eglise — hommes et femmes engendrés du saint-esprit — sont les moissonneurs qui amassent le blé (Vol. 6 p. 167) Les Ecritures admettent-elles cette pensée ?

[27] Depuis 1878 le Seigneur a fait connaître davantage la vérité à tous ceux qui la recherchaient, vérité qui longtemps avait été tenue cachée. C'était un privilège pour celui qui parvenait à la connaissance de la vérité d'en faire part à d'autres, et tous ceux qui s'en sont réjouis firent de même. Ceux qui furent dévoués au Seigneur et à sa vérité formèrent la Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts ; et les fidèles ont continué d'être les témoins du nom et des desseins de Jéhovah. S'il était vrai que les disciples de Christ fussent les moissonneurs, il s'ensuivrait que l'Eglise se serait moissonnée elle-même. Un moissonneur est celui qui fait la moisson ; mais il faut se rappeler que le blé, les moissonnés, sont les fils du royaume. Il s'agit ici d'une parabole que Jésus expliqua lui-même et dont il définit les termes comme suit :

[28] « Le champ c'est le monde ; la bonne semence, ce sont les fils du royaume ; l'ivraie, ce sont les fils du malin ; l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs, ce sont les anges. » Ce passage dit distinctement que le champ d'action c'est le monde ; la bonne semence ce sont les fils du royaume qui sont dans le monde, mais n'en font pas partie ; l'ivraie ce sont les hypocrites et les fils du diable, et c'est lui qui a semé la mauvaise semence ; la moisson a lieu à la fin du monde et ceux qui moissonnent ce sont les anges. Assurément ces anges ne peuvent être des créatures de forme humaine.

[29] C'est Sion, l'organisation de Dieu, qui donne naissance au royaume, premièrement à Jésus, la Tête, puis

aux fils du royaume qui sont les membres de son corps. (Esaïe 66 : 7, 8) Les anges ne font pas partie du royaume, ils sont les serviteurs de ceux qui composent le royaume. (Hébreux 1 : 14) L'ennemi Satan a une puissante organisation qui cherche à détruire les fils du royaume. La vérité à elle seule ne suffirait pas à les protéger contre ses assauts. Il est raisonnable d'admettre que Sion est infiniment plus puissante que l'organisation de Satan ; que Jéhovah a délégué des serviteurs en Sion, ses anges, pour sauvegarder les intérêts de son peuple, et que ce sont eux qui font la moisson, comme Jésus l'a déclaré. Ils agissent en représentants du Seigneur quand ils arrachent et lient l'ivraie en gerbes pour la détruire ; les faits montrent que cette œuvre est terminée. Ils agissent de même en agents du Seigneur quand ils rassemblent les fidèles dans la demeure secrète du Très-Haut. Lorsque Christ Jésus, la Tête de Sion, vient pour établir son royaume, il est accompagné par sa grande escorte d'anges. Il est logique de penser qu'il leur confie des tâches spéciales dont l'une est de rassembler ceux qui sont approuvés de Dieu, de les séparer des méchants et de les protéger contre les attaques de l'ennemi et de son organisation.

[30] A l'appui de cette conclusion, Jésus dit plus loin : « Le Fils de l'homme enverra ses anges qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. » (Matthieu 13 : 41, 42) Evidemment ces paroles se rapportent au jugement prononcé contre ceux qui aspiraient à entrer dans le royaume, mais qui en sont « arrachés », c'est-à-dire privés d'y entrer, parce qu'ils devinrent iniques et qu'ils s'offensèrent des moyens employés par le Seigneur pour accomplir son œuvre. Jésus déclare que l'œuvre de les « arracher » est faite par les anges. Cela est en parfait accord avec le texte de Paul cité à l'en-tête.

[31] Paul dit : « Lui [Jéhovah] qui maintenant a fait cette promesse : Une fois encore j'ébranlerai non seulement la terre, mais aussi le ciel. Ces mots : Une fois encore, indiquent le changement des choses ébranlées, comme étant faites pour un temps, afin que les choses inébranlables subsistent. C'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable, montrons notre reconnaissance en rendant à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte. » On ne peut vraiment pas admettre que les oints sur la terre expulsent ou en « arrachent » d'autres qui sont sur le chemin du royaume.

[32] Il est plus raisonnable de conclure que Jéhovah ne s'occupe pas lui-même des turbulants qui s'offensent, deviennent iniques et sortent du chemin. Ceux qui n'estiment pas Jéhovah et ne prennent point plaisir à le servir tomberont dans le malheur. Le grand et puissant Roi, Christ Jésus, ne s'occupe pas non plus lui-même de cette œuvre. Ceux qui sont un empêchement à l'accomplissement des desseins du Seigneur seront, selon les Ecritures, « arrachés » ou retranchés du royaume ; et cette œuvre fut confié aux anges. Aucun homme ne peut éloigner un autre homme du Seigneur et de son œuvre, mais il est évident que les anges ont reçu cette mission ou autorisation de Jéhovah Dieu, par Christ Jésus.

[33] Ces mêmes délégués ou fonctionnaires du Seigneur ont aussi une mission à remplir envers les élus. Répondant à la question concernant la fin du monde et son œuvre qui se fera alors, Jésus dit entre autres : « Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre. » (Matthieu 24 : 31) On ne saurait dire que les anges qui rassemblent les élus de Dieu sont des humains engendrés du saint-esprit, c'est-à-dire des nouvelles créatures en Christ Jésus.

[34] A la lumière d'autres passages que nous venons d'examiner, il est plus raisonnable d'admettre que les anges mentionnés sont des créatures spirituelles, invisibles à l'homme, accomplissant cependant un grand travail sous le commandement du Roi qu'ils servent quand il vient pour établir son royaume.

[35] Le texte anglais, en marge, dit : « Avec une trompette et une grande voix ». On sonne de la trompette pour encourager d'autres et pour exprimer la confiance en la victoire. C'est un avertissement publique pour annoncer que des événements d'une grande importance doivent s'effectuer et que la justice doit prévaloir. Lorsque vint le moment où Jéricho devait tomber, les trompettes furent sonnées et les anges invisibles accomplirent la destruction de la ville. Aujourd'hui ils accomplissent une œuvre de rassemblement. Et que font les fidèles disciples de Christ sur la terre ? Ils proclament la vérité aussi distinctement que l'on sonne de la trompette et annonçent que le royaume de Dieu est venu. (Esaïe 52 : 7) La voix est le symbole d'un message harmonieux. Depuis la venue du Seigneur dans son temple, et depuis le rassemblement de la classe du temple, classe qui fut alors placée en Sion, un harmonieux témoignage de la vérité a été rendu et continue à l'être par ceux que le Seigneur a rassemblés et approuvés. Le fait que les anges invisibles ont une part dans le rassemblement ne décharge nullement les oints de leur responsabilité.

[36] Josué était tout à fait convaincu de la présence des légions invisibles, mais il alla de l'avant pour exécuter les ordres reçus. Il fit sonner les trompettes et ordonna de crier. Il en est ainsi aujourd'hui ; les fidèles savent que le Seigneur et ses myriades d'anges sont présents et que ces derniers sont leurs gardiens et qu'ils exécutent leur travail sous la direction du Roi. Les membres de Sion doivent cependant accomplir l'œuvre qu'ils ont à faire sur la terre. Ils la font en s'encourageant l'un l'autre et élèvent ensemble la voix comme fidèles témoins de Dieu, en chantant ses louanges. — Esaïe 51 : 16 ; 52 : 7, 8.

[37] Les « élus » sont évidemment ceux que le Seigneur approuve quand il vient dans son temple pour le jugement. Ils sont non seulement de bonne volonté, mais ils ont hâte d'obéir au Seigneur et d'accomplir son œuvre. (Psaume 110 : 3) Les anges sont revêtus de puissance et d'autorité pour marquer ceux qui sont réellement du côté du Seigneur et pour les séparer des autres qui prétendent l'être, mais qui ne le sont pas. Ils rassemblent les approuvés en les éloignant du milieu de ceux qui, bien qu'étant dans l'alliance, sont devenus infidèles au Seigneur et ne remplissent pas leur part de l'alliance. Par ce rassemblement des élus on n'entend pas qu'ils sont littéralement réunis dans un lieu quelconque, mais qu'ils sont pleinement et harmonieusement unis dans leurs actes et dans le service qu'ils accomplissent à la gloire de Dieu.

[38] L'apôtre Paul dit en s'adressant à ses frères qui se trouvent à la veille de l'assemblée générale de Sion : « Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres. N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns ; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant

plus que vous voyez s'approcher le jour. Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. » — Hébreux 10 : 24-27.

[39] Il est manifeste que Paul n'entend pas le rassemblement dans un lieu de réunion pour y entendre un discours quelconque. Cette action ne répondrait pas à ce qui est exigé, mais ressemblerait à celle des personnes qui s'abusent croyant qu'en s'abstenant de travailler le samedi, elles ont rempli leurs obligations envers Dieu. Beaucoup de gens peuvent assister à une réunion et avoir l'apparence d'écouter ; ils peuvent peut-être même écouter et approuver chaque parole prononcée et cependant ne pas être dévoués au Seigneur. Voici évidemment ce qu'entend l'apôtre : Nous voyons approcher le jour du complet établissement du royaume ; nous sommes venus à Sion, c'est pourquoi il faut une parfaite harmonie entre ceux qui appartiennent au Seigneur ; il faut qu'ils soient résolus et décidés à se ranger de son côté, qu'ils tiennent fermes dans ce mauvais jour et qu'ils soient ses fidèles et véritables témoins ; et que, discernant très clairement les grandes vérités qui concernent le royaume, ils s'unissent joyeusement pour rendre témoignage. Sans aucun doute les saints anges participent au rapprochement des élus, afin de les unir toujours plus, ainsi qu'à la séparation des opposants.

[40] Si nous interprétons ces textes et disons que les membres de l'Eglise, soit dans le ciel ou sur la terre, sont les anges mentionnés, nous serons obligés de conclure que l'Eglise accomplit sa propre moisson, qu'elle rassemble les élus et jette dans les ténèbres du dehors ceux qui s'offensent et commettent l'iniquité. Mais le fait est incontestable que les anges forment une grande multitude innombrable, tandis que le nombre des membres du corps de Christ est bien défini.

[41] Les Ecritures soutiennent clairement les conclusions suivantes : Dieu plaça son Fils bien-aimé sur son trône en Sion ; le Roi fut alors accompagné et servi par des myriades d'anges qui sont des créatures spirituelles ; il engagea le combat contre Satan, le chassa du ciel et dans ce combat les myriades d'anges combattirent avec lui contre Satan et ses anges (Apocalypse 12 : 7, 8) ; puis il rassembla son Eglise, ressucita les fidèles et amena en Sion tous les approuvés sur la terre, et depuis ses anges ou agents sont chargés par le Seigneur de certains devoirs et travaillent de concert avec lui ; ils seront présents à l'assemblée générale de la grande organisation de Dieu.

[42] Si le Seigneur vient « avec les anges de sa puissance » (2 Thessaloniciens 1 : 7) il s'ensuit que ces anges sont ses serviteurs ou représentants et obéissent à ses instructions. Lors de sa première venue, quand il était faible et méconnu, ils le servirent ; et maintenant, à l'époque de sa gloire et de sa puissance, ils le servent également et exécutent ses ordres.

[43] Lorsque le Seigneur vient dans son temple et qu'il monte sur son trône de jugement, une multitude d'anges, des créatures spirituelles, l'accompagnent et le servent. (Esaïe 6 : 1) Il s'assied pour le jugement, rejette les uns et approuve les autres. (Malachie 3 : 1-3) Il semble donc clair que c'est devant ces saints anges qui sont ses délégués qu'il confesse ou reconnaît les noms des approuvés, qu'il se souvient d'eux parce qu'ils l'ont fidèlement représenté. Pour cette raison il les invite à entrer dans sa joie (Luc 12 : 8, 9 ; Matthieu 25 : 21) et les envoie prêcher l'évangile du royaume en témoignage à toutes les nations, avant la fin finale. (Matthieu 24 : 14) Les faits prouvent en effet qu'ils remplissent cette mission. En accomplissant cette œuvre Jésus apparait dans sa gloire et dans la gloire de son Père et est accompagné d'une escorte glorieuse de créatures angéliques. — Luc 9 : 26.

[44] Le moment où aura lieu l'assemblée générale de Sion approche. L'apôtre eut une vision de tous ceux qui y participeront. Depuis la création de l'homme jusqu'au temps actuel, Dieu s'est servi de ses fidèles anges pour exécuter ses commandements. Il n'est que raisonnable que Dieu veuille qu'ils assistent à l'assemblée générale. Les derniers membres de l'Eglise sur la terre constatent que le royaume est venu et que l'heure est proche où il sera en pleine activité. Ils apprennent que les vrais et fidèles anges accomplissent certaines fonctions relatives à cette grande assemblée à laquelle ces derniers participeront, que les membres du Christ glorifié y seront présents sous la direction de leur grand Chef, Christ Jésus, que Jéhovah même y sera et qu'il sera au-dessus de tous.

[45] C'est ainsi que Dieu révèle graduellement sa Parole à son peuple et qu'il fait briller ses éclairs pour que les siens obtiennent une claire compréhension des Ecritures. L'apôtre nous dit que toutes ces choses furent écrites d'avance pour encourager et réconforter les oints, pour raviver leur espérance. Grâce à ces vérités révélées ils se rassemblent, et d'un commun accord chantent à l'Eternel le cantique nouveau. Le temps est venu pour exalter son nom et les fidèles sur la terre se font une joie de l'exalter.

QUESTIONS BEREENNES

§ 1, 2. Jéhovah estime-t-il Sion ? Citez des passages bibliques pour montrer ce qu'il s'est proposé de faire en Sion. Quelle est la relation des anges avec Sion ?
§ 3—5. Indiquez de quels mots dérive le mot « ange » et quelle en est l'application des Ecritures. A qui se rapporte le mot « ange » ou « messager » ? Citez des passages qui le déterminent.
§ 6, 7. Les membres de l'Eglise et les anges du Seigneur sont-ils identiques ?
§ 8, 9. Expliquez Matthieu 18 : 10 et montrez quelle est la relation entre l'Eglise et les anges. Citez d'autres passages qui indiquent l'identité et la fonction des « anges » ou de « l'ange ».
§ 10—12. Décrivez ce qu'est le service des anges dans la situation rapportée en Apocalypse 12 : 17 ?
§ 13. Par quelle règle les consacrés peuvent-ils déterminer la justesse de leur manière d'agir ?
§ 14—16. Quelle est, selon les Ecritures, l'étendue de la protection à laquelle le Seigneur pourvoit pour tous les oints ? Indiquez la leçon que peuvent en tirer 1) celui qui sert fidèlement le Seigneur 2) celui qui s'oppose à son œuvre.
§ 17, 18. Expliquez Marc 8 : 38. A quelle époque ce passage trouve-t-il son application ?
§ 19, 20. Qui sont les « saints » auxquels il est fait allusion en Jude 14, 15 ? Qui sont ceux qui doivent être jugés ?
§ 21. Montrez si Matthieu 25 : 31 s'applique à l'Eglise glorifiée.
§ 22, 23. Dans quel but le Fils de l'homme vient-il dans sa gloire et s'assied-il sur le trône de sa gloire ? Comment ce fait sert-il aussi à identifier « les saints anges » qui sont avec lui ?
§ 24. Quelle déduction raisonnable peut-on retirer des paroles de Jésus, en Luc 22 : 29, 30 ?
§ 25. Expliquez 2 Thessaloniciens 1 : 7, 8 et indiquez qui sont les « anges de sa puissance ».
§ 26—28. Montrez s'il est raisonnable de conclure que les « moissonneurs » de Matthieu 13 : 30 sont les membres de l'Eglise. Comment la parabole du « semeur », c'est-à-dire l'explication qu'en donne Jésus, identifie-t-elle les « moissonneurs » ?
§ 29, 30. Quelle est, selon les paroles de Paul en Hébreux 1 : 14 et selon celles de Jésus en Matthieu 13 : 41, 42, l'œuvre des anges par rapport à la moisson ?
§ 31, 32. Que pouvons-nous raisonnablement conclure du passage dans Hébreux 12 : 26, 27, quant au service des anges en rapport avec le jugement ?
§ 33—35. Quel est leur travail à l'égard des « élus » ? Que faut-il entendre par « il enverra ses anges avec une trompette et une grande voix » ? Indiquez la coopération des anges et des fidèles oints de Dieu dans le « rassemblement » d'aujourd'hui.
§ 36. Afin d'établir la responsabilité des oints, comparez la situation présente avec celle d'Israël sous Josué devant Jéricho.
§ 37. Comment les anges « rassemblent »-ils les « élus » ?

§ 38, 39. Indiquez clairement la signification des instructions de Paul, rapportées en Hébreux 10 : 25.
§ 40. A quelles conclusions déraisonnables arriverions-nous en appliquant aux membres de l'Eglise le terme « anges », employé dans ces passages ?
§ 40—41. Quelles conclusions les Ecritures soutiennent-elles quant à la personnalité, l'office et l'œuvre des « anges » ici mentionnés ?
§ 44. Quel encouragement les oints sur la terre reçoivent-ils du texte et de tous les passages que nous venons de considérer ?
§ 45. Pourquoi Jéhovah donne-t-il maintenant à son peuple une compréhension si claire de sa Parole ? Quelle est la réponse des oints qui prouve qu'ils apprécient la faveur de connaître Jéhovah ainsi que son organisation et ses desseins ?

(W. T. 15 juin 1930)

LA SAGESSE HUMAINE, UNE FOLIE DEVANT DIEU

DEPUIS la création de l'homme il y a toujours eu des gens qui ont contesté la sagesse de Dieu. Ils l'ont fait en établissant des plans et des théories diverses, et en les prétendant supérieurs aux dispositions et aux enseignements de Dieu exposés dans la Bible. Pour assurer à ces théories la faveur et l'approbation de leurs semblables, ils ont décrié la Bible qui dévoile la sagesse de Dieu. Ceux qui mettent ainsi en question la sagesse divine sont aveuglés par l'estime d'eux-mêmes et n'ont pas pour leur Créateur la vénération qui lui revient. Cette estime de soi-même fait naître dans leur esprit des préventions qui les empêchent de comprendre les desseins et l'œuvre de Jéhovah.

L'homme sage a dit : « Acquiers la sagesse, et avec tout ce que tu possèdes acquiers l'intelligence. » (Proverbes 4 : 7) La plupart des hommes approuvent ces paroles, mais ils ne sont pas d'accord sur la façon d'acquérir la sagesse. Très peu d'entre les millions qui peuplent la terre conseilleraient de la chercher dans la parole de Dieu ; la majorité recommandent plutôt les livres d'auteurs célèbres connus comme de grands hommes, comme des sages.

La Bible parle différemment de la « sagesse humaine » et de la « sagesse de Dieu », de la « sagesse qui vient d'en haut ». Ainsi elle dit : « La sagesse du monde est une folie devant Dieu » (1 Corinthiens 3 : 19), ce qui signifie que les exposés, les doctrines et les théories des hommes les plus sages de la terre sont une folie devant Dieu. Puis : « La folie de Dieu est plus sage que les hommes » (1 Corinthiens 1 : 25), ce qui veut dire que les traits les plus simples et les plus intelligibles des dispositions de Dieu et de son œuvre sont plus sages que les plus sages raisonnements de l'homme.

La lutte entre la sagesse humaine et la sagesse divine se terminera bientôt par la justification totale de Jéhovah et de ses sages et bienveillants desseins. Sa Parole nous assure que le temps vient où la sagesse de ce monde apparaîtra à la plupart des hommes comme une folie. (1 Corinthiens 1 : 20) Elle nous dit que « la sagesse des sages et la sagesse des chefs de ce siècle ou des princes de ce monde » sera anéantie. (Esaïe 29 : 14 ; 1 Corinth. 2 : 6) Ainsi le temps viendra où la majorité des hommes reconnaîtront que la seule vraie sagesse est celle d'en haut. Sans doute que beaucoup de ceux qui se sont imaginés être sages, qui se sont moqués de Jéhovah et l'ont discrédité, seront punis de leur entêtement et de leur folie par la seconde mort. Le prophète dit à leur sujet : « Si tu vois un homme qui se croit sage, il y a plus à espérer d'un insensé que de lui. » (Proverbes 26 : 12) C'est pourquoi le même prophète donne ce conseil : « Ne sois point sage à tes propres yeux. » — Proverbes 3 : 7.

L'homme sage dit plus loin : « Combien il vaut mieux acquérir de la sagesse que de l'or fin. » (Proverbes 16 : 16) Mais les hommes tiennent pour sage d'acquérir d'abord de l'or ; et nous sommes témoins de la course affolée de notre époque, de la hâte fébrile avec laquelle on court après un gain sordide, tandis que l'on méprise la véritable sagesse. D'après une autre déclaration prophétique la sagesse vaut mieux que les instruments de guerre. (Proverbes 9 : 18) Et cependant la sagesse de ce monde dit : Notre sécurité réside dans nos « préparatifs de guerre » ; en conséquence, forgeons tout d'abord des armes.

Pour défendre leurs diverses théories, les hommes trouvent juste de se livrer à des luttes, à des disputes où ils s'adressent mutuellement d'amères paroles. Ils se montrent souvent égoïstes, impitoyables et hypocrites. L'apôtre Jacques parle de ces choses en ces termes : « Lequel d'entre vous est sage et intelligent ? . . . Mais si vous avez dans votre cœur un zèle amer et un esprit de dispute, ne vous glorifiez pas et ne mentez pas contre la vérité. Cette sagesse n'est point celle qui vient d'en haut ; mais elle est terrestre, animale, diabolique. La sagesse d'en haut est premièrement pure, ensuite pacifique, modérée, conciliante, pleine de miséricorde et de bons fruits, exempte de duplicité, d'hypocrisie. » — Jacques 3 : 13–17.

Lorsque Dieu exigea d'Adam et d'Eve qu'ils fussent obéissants et qu'ils ne mangeassent pas du fruit défendu, il leur donna là un sage commandement, même s'ils ne pouvaient le reconnaître. Satan tenta Eve, l'incita à manger de ce fruit en lui suggérant la pensée qu'il était précieux pour ouvrir l'intelligence, pour rendre sage. L'idée d'acquérir de la sagesse poussa Eve à douter que Dieu eut été sage en lui recommandant de s'abstenir de manger de ce fruit et la conséquence de cette suggestion fut qu'elle en mangea. Les maladies, les douleurs et tous les décès qui eurent lieu depuis lors, les crimes, les guerres, l'oppression, l'égoïsme et l'injustice qui règnent sur la terre sont la suite de son acte de désobéissance. Si elle avait obéi à la voix de la sagesse divine, Adam et elle seraient encore aujourd'hui en vie, et tous deux jouiraient de la bénédiction et de la faveur de Dieu.

Beaucoup de gens pensent qu'il est sage d'enseigner la doctrine des tourments éternels, pour que les hommes soient « chassés au ciel par la peur » ; mais la Bible dit que c'est « la bonté de Dieu qui les pousse à la repentance ». (Romains 2 : 4) La Bible enseigne aussi que la seule espérance de salut consiste à croire que par la grâce de Dieu Jésus-Christ subit la mort pour tous ; et qu'il était nécessaire que Jésus mourût comme Rédempteur de l'homme. La sagesse des sages de la terre, elle, nie cela. Ces « sages » substituent à ce moyen de salut d'autres méthodes. Quelques-uns prétendent que les bonnes œuvres sauvent, et ils présentent leur sagesse humaine en ces termes : « Peu importe ce que l'on croit, pourvu qu'on ait une conduite irréprochable,

droite. » En parlant ainsi, ils nient qu'il est nécessaire de croire au Seigneur Jésus-Christ pour être sauvé.

La sagesse de Jéhovah dit : « L'amour du monde est inimitié contre Dieu. Celui donc qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. » Ces paroles s'adressent à de vrais chrétiens, mais les « sages » de la terre, affirment qu'un chrétien devrait fréquenter le monde, s'intéresser à ses affaires, s'occuper de sa politique, en un mot, être pour les gens du monde une agréable compagnie. Le résultat de cette façon de voir est que les diverses Eglises ont eu un grand nombre de membres dont beaucoup étaient de méchantes et hypocrites gens.

Jéhovah a sagement réservé la conversion du monde et l'amélioration des conditions mauvaises qui règnent sur la terre pour l'époque où Christ établirait son royaume et où, investi de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, il entreprendrait cette œuvre pour la mener à bien. Dans l'intervalle, il exhorte son peuple en ces termes: « Ne t'irrite pas au sujet des méchants... Abandonne-toi en paix à l'Eternel et mets ton espoir en lui ! » (Psaume 37 : 1, 7) Et dans Matthieu 5 : 39 Jésus recommande expressément «de ne pas résister au méchant». Mais la sagesse humaine se refuse à suivre ce conseil divin et persiste à vouloir convertir le monde à sa façon et avant le temps prévu de Dieu. Il s'ensuit qu'au bout de cent ans d'efforts assidus, et malgré de nombreuses quêtes, il y a sur la terre cinq cent millions de païens de plus qu'avant les débuts de cette folle entreprise.

La Bible déclare que « la crainte de Jéhovah est le commencement de la sagesse ». Le mot « crainte » a la double signification de *crainte* et de *vénération ;* d'un côté, c'est la *crainte* de désobéir à Jéhovah, de l'autre la *vénération* pour lui, pour sa sagesse, sa justice, son amour et sa puissance.

Ce qui est tout d'abord nécessaire pour acquérir de la sagesse, c'est cette juste crainte et cette vénération pour Jéhovah. Il est évident que si quelqu'un critique ses méthodes et son œuvre il lui manque la crainte et la vénération convenables. Le Psalmiste dit : « Le secret de l'Eternel est pour ceux qui le craignent, et il leur fait connaître son alliance. » — Psaume 25 : 14.

Jésus enseigna aussi que Dieu *cache* ses desseins à ceux qui ont trop de sagesse personnelle. Il s'exprima en ces mots : « Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et de ce que tu les as révélées aux enfants. » (Matthieu 11 : 25) Nous reconnaissons par là que les orgueilleux, les présomptueux, les désobéissants et les égoïstes ne peuvent pas comprendre les desseins de Jéhovah. Il leur est permis de demeurer dans leur méchanceté et leur hostilité jusqu'à ce que le Royaume soit en action, et alors ils recevraient leur châtiment, c'est-à-dire qu'ils seront détruits comme ennemis de Dieu, ennemis de l'humanité et ennemis de la vérité et de la justice.

Le temps vient où leur orgueil et leur arrogance seront punis aux yeux de tous les hommes, et où ils seront dévoilés comme des « insensés », selon la désignation que leur donne la Bible. Le temps vient où les hommes reconnaîtront la justesse de cette parole biblique. « Ce ne sont pas les grands qui sont sages. » (Job 32 : 9) Ils comprendront également cette vérité : « Les saintes lettres peuvent te rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ. » — 2 Timothée 3 : 15.

Le royaume de Christ sera bientôt pleinement établi sur la terre, et tous les hommes s'en rendront alors compte. Ce royaume accomplira sa mission, celle de convertir les humains ; et pour cela, il sera nécessaire qu'il écarte premièrement tous les obstacles. Les prescriptions, les enseignements et les doctrines que la sagesse humaine a inventés et introduits sournoisement parmi les hommes sont ces obstacles. Des hommes ont conçu l'idée de diviser l'humanité en nations et gouvernements. Les prétendus « intelligents » de ce monde ont tenu ce plan pour sage et ont toujours la même opinion. Ils dirigent aujourd'hui leur attention sur le maintien de ces gouvernements d'origine humaine par l'intermédiaire de la Société des Nations. Jéhovah Dieu a déterminé la destruction de toutes les nations terrestres dans la « bataille du grand jour du Dieu tout-puissant ». — Psaume 2 : 8, 9 ; Daniel 2 : 44 ; Apocalypse 11 : 15.

La chute de ces gouvernements supprimera pour toujours les jalousies nationales, les guerres, la trompeuse et hypocrite diplomatie, les débats absurdes sur des points tels que « tarifs de douane », « libre-échange », « cours des changes étrangers », « droits d'importation » et cent autres choses qui sont un empêchement à « la paix sur la terre et à la bonne volonté parmi les hommes ».

La sagesse humaine a fait naître parmi les hommes environ deux cents sectes religieuses ou confessions diverses, et celles-ci ont occasionné la confusion, la persécution, l'intolérance, la bigoterie, les contradictions doctrinales et même des guerres. Cet état de choses est un obstacle à la paix, à l'équité, à la justice et à l'amour entre les peuples de la terre. Jéhovah abolira ces croyances opposées dans la grande bataille qui approche.

Toutes les lois despotiques et qui limitent la liberté humaine et la conscience et qui, par suite, provoquent l'inimitié, la soif de vengeance, le dépit, les querelles, l'anarchie (ce dont nous avons un exemple vivant dans nos lois modernes de prohibition), toutes ces lois, disons-nous, seront supprimées, parce qu'elles ne contribuent pas à la paix, à l'entente et à l'amour fraternel, conditions qui devront régner lorsque le monde sera converti. Ces lois absolutistes semblent très sages à certaines gens, mais aux yeux de Dieu elles sont déraisonnables.

Les fausses doctrines se verront également balayées. On ne regardera plus comme sage ou intelligent d'enseigner des tourments éternels, une trinité, l'immortalité humaine ou le droit divin des rois et des hommes d'église.

Ainsi donc les gouvernements humains dont sortent disputes et guerres, les diverses religions humaines qui ont provoqué l'intolérance et la persécution, les lois humaines qui restreignent la liberté et la conscience, les doctrines humaines qui calomnient Dieu et contredisent sa Parole, tout cela sera aboli, annulé, renversé pour toujours, et alors seulement la terre sera débarrassée de la sagesse et de la folie humaines, et alors seulement la voie de la connaissance de la « sagesse qui vient d'en haut » s'ouvrira devant l'humanité.

(W. T. 15 mai 1930)

Textes et commentaires des réunions de témoignages

Texte du 3 septembre

« *Marchez d'une manière digne de la vocation qui vous a été adressée, ... vous efforçant de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix.* » — Ephésiens 4:1, 3.

QUAND DES frottements surgissent dans l'organisation du Seigneur, c'est que quelque chose n'est pas en ordre. Si, en vue de l'unité, chacun était prêt à renoncer à son renom, à sa réputation, à l'estime de soi-même et à élever par-dessus tout le nom et la cause de Jéhovah, il exécuterait joyeusement la part qui lui a été assignée et le lien de la paix ne serait jamais rompu. L'organisation de Dieu est une unité. Dieu lui-même est indivisible, et son œuvre est indivisible. Si donc celui qui donne des conseils veut être un bon conseiller, il n'amènera pas de divisions en regardant à ses propres intérêts, mais il veillera aux intérêts des oints de Dieu. Dieu ordonne que son œuvre s'exécute maintenant, et celui qui s'oppose au service n'est évidemment pas digne de l'appel ; le Seigneur le fera bientôt sortir de la classe du royaume.

Texte du 10 septembre

« *Il est bon de célébrer l'Eternel, et de psalmodier à la gloire de ton nom, ô Très-Haut.* » — Psaume 92 : 2. *(Version Synodale)*

CES PAROLES sont le commencement d'un psaume qui a été écrit expressément pour le jour du sabbat. Elles montrent donc l'approbation de l'Eternel pour la proclamation publique de ses louanges, au jour fixé à cet effet, par ceux qui se reconnaissent comme son peuple. Mais il est en tout temps « bon de célébrer l'Eternel ». Celui qui célèbre d'autres dieux ne peut pas s'exprimer ainsi, parce qu'on ne peut qualifier de «bon» que ce qui a une valeur durable, et parce que tout ce qui est bon vient seulement de l'Eternel, le Très-Haut. « Il est bon de chanter à la gloire de notre Dieu. » (Psaume 147 : 1; *vers. Synodale*) Cela signifie que les chanteurs ont des raisons non seulement d'être heureux, mais aussi de se réjouir dans le Seigneur. Comme ils apprécient la faveur de Dieu, et comprennent qu'il est juste, qu'il est beau et doux de chanter ses louanges, ils lui offrent leurs actions de grâces en psalmodiant à la gloire de son nom.

Texte du 17 septembre

« *Que les fidèles triomphent dans la gloire, qu'ils poussent des cris de joie sur leur couche.* » — Psaume 149: 5.

L'HONNEUR d'être roi est devenu le partage du Seigneur, et les saints de Dieu sur la terre participent à cet honneur, parce qu'ils sont les envoyés (ambassadeurs) du nouveau roi ; c'est pourquoi ils sont maintenant dans la gloire. En considération du fait que le royaume a été établi en 1914, ils « chantent à Dieu un cantique nouveau ». Ils « chantent » sur leur couche au lieu de dormir comme quelques-uns l'ont fait. Ils sont zélés en ce qu'ils proclament jour et nuit les louanges de l'Eternel, et ils continueront à agir ainsi jusqu'à ce qu'ils soient vaincus par le vrai sommeil (par la mort). Cela s'harmonise avec les paroles du prophète (Esaïe 62 : 6, 7), par lesquelles Dieu dit que les sentinelles de son organisation, de Jérusalem, ne se taisent ni jour ni nuit, qu'elles ne cessent de faire connaître le nom de l'Eternel.

Texte du 24 septembre

« *Je me réjouirai en l'Eternel, et mon cœur bondira d'allégresse en mon Dieu; car il m'a... couvert du manteau de la justice !* » — Esaïe 61 : 10.

CETTE JOIE est manifestement en rapport avec la prophétie d'Esaïe sur l'onction (vers. 1 à 3) et montre l'onction de ceux que le Seigneur a approuvés à sa venue dans son temple. Les élus et oints qui comptent à présent comme une partie de l'« épouse » se réjouissent et louent le nom de Jéhovah et ont part à l'accomplissement de cette prophétie. « Et l'Esprit et l'épouse disent : Viens. » (Apocalypse 22 : 17) Ils ont actuellement toutes raisons de se réjouir, car ils ont le témoignage de leur élection et de leur onction par le Seigneur, et savent qu'ils sont chargés de le représenter. Le manteau de la justice est l'insigne de leur charge.

LETTRES INTÉRESSANTES

Mardi — le jour du service

Chers frères,

Avec un cœur reconnaissant, je vous envoie ci-joint le rapport de la semaine de mission.

Le Seigneur qui est fidèle nous a merveilleusement bénis et nous a accordé beaucoup de joie. Comme il a été pris de nouvelles dispositions relativement aux aides-pionniers, nous avons fait du mardi notre jour officiel de service, et le Seigneur a grandement béni cet arrangement. Le succès dépasse toutes nos prévisions et non moins grande est notre joie. Le Seigneur nous a également ouvert de nouvelles portes. D'autres frères et sœurs se joignent aux aides-pionniers dans leurs sorties et le service en bénéficie. Nous sommes vraiment bien heureux depuis que nous avons atteint les 1335 jours, et ce bonheur augmente sans cesse. Nous ne pouvons pas assez remercier Dieu de nous avoir donné une place dans son œuvre, et nous ne désirons rien autant que d'y rester.

En vous recommandant à sa fidèle sollicitude, je vous salue de tout cœur,

Votre humble frère *O. P.*

De la France

Cher frère en Christ,

Voici quelques règles ou préceptes que j'ai appris à observer au cours de mes quelques années passées au service de notre Roi, ceci est aussi le résultat des expériences de mes frères et sœurs:

1) Avant de partir, prière. Ensuite je rassemble mes pensées qui sont celles-ci: un ambassadeur du Seigneur doit avoir une attitude correcte, être calme, résolu à accomplir sa tâche envers et contre tous.

2) Je veille à ne jamais me laisser détourner du message, sous aucun prétexte.

3) Si au cours du travail je rencontre la maison du curé ou du pasteur, je n'y entre jamais avant d'avoir fini le village, sans quoi j'ai remarqué que s'il reçoit le message avant la messe de 10 h. c'est une arme que nous lui donnons, car aussitôt il prévient son troupeau et à onze heures nous rencontrons une étrange opposition, c'est une expérience cent fois prouvée.

4) J'ai appris à ne jamais dire à une personne, j'ai vendu ici ou là un livre ou une brochure, car j'ai compris que bien des gens n'aiment pas faire savoir qu'ils nous achètent des livres; n'oublions jamais que Satan tient l'homme par la crainte.

5) Quand je rencontre de l'opposition, j'accepte le combat, je frappe plus fort et je réalise les paroles de Jérémie: « Ma parole n'est-elle pas comme un marteau qui brise le roc ? » Dans ce cas-là je tiens surtout à ne pas me mettre en colère et je m'aperçois souvent du terrible travail de la parole de notre Père.

6) Mais pour les affligés, les pauvres, les misérables, je trouve des paroles qui sont comme un baume sur une plaie, un adoucissement à leur misère, une lueur d'espoir sublime, et souvent ces gens-là me remercient, quand même ils ne pourraient pas acheter, mais en général ils achètent une ou plusieurs brochures. J'ai vu dernièrement une femme chercher deux sous dans un tiroir, en chercher deux ou trois d'un autre côté et finalement trouver 50 centimes pour la brochure « Où sont les Morts ? » N'est-ce pas là une magnifique récompense d'être le témoin de ces choses ? En règle générale, cher frère, j'ai expérimenté toutes ces choses et les voici résumées :

Pour être un témoin de Jéhovah il faut d'abord abolir de son cœur la crainte de l'homme ; c'est le plus dangereux des pièges de l'adversaire. Il faut être audacieux et prudent, ferme dans ses convictions et ses paroles, et travailler vite.

Que le faible dise, je suis fort ! Que le fort se fortifie davantage ! Que chacun recherche les directions de notre Père céleste par une prière fervante et alors tous les oints, dans une même communion, dans une même pensée, loueront l'Eternel, Jéhovah, et son Fils bien-aimé, Christ Jésus. *H. L.*

D., le 19 août 1930

Bien cher frère en Christ,

Je voudrais vous faire part de nos expériences dans le travail de mission. Nous sommes toujours de plus en plus encouragés par les bénédictions que le Seigneur nous accorde dans notre activité.

Dernièrement j'eus le privilège, en me rendant de maison en maison, de rencontrer une dame qui pleurait la perte de sa jeune fille de vingt ans. Lorsque je lui présentais le message, en l'assurant que selon la promesse divine le temps n'est plus éloigné où tous ceux qui sont dans les sépulcres seront ramenés à la vie, par la puissance de la résurrection, et rendus à leur bien-aimés, elle éclata en sanglots et me dit : « Serait-il possible que je revoie mon enfant ? » Je me fis un plaisir de lui montrer les passages des Ecritures qui attestent ces choses, tels que : « Si nous croyons que Christ est mort et qu'il est ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu ramènera par Christ tous ceux qui sont morts, et : « Il essuiera toutes larmes de leurs yeux et la mort ne sera plus. Le cœur de cette dame tressaillait de joie à la pensée du revoir de son enfant. Elle me dit : « Que le bon Dieu le permette bientôt ! » — J'ai compris la mission qui m'est confiée, c'est-à-dire « consoler tous les affligés ». Je lui laissai quatre brochures.

Je dois vous faire part également du résultat que nous avons obtenu, lors d'une sortie en commun. Nous étions 17 frères et sœurs ; nous avons pu colporter pendant quatre heures chacun, et nous avons placé 660 brochures, 28 volumes 1 à 5, 1 *Harpe* et 3 *Délivrance*. Dans cette sortie pour le travail nous avons tous reconnu que le Seigneur bénit nos efforts si faibles soient-ils, toute fois que notre désir est de glorifier son nom.

Nous prions notre bon Père céleste de continuer à déverser sur nous ses bénédictions et de nous donner d'apprécier toujours plus notre privilège qui est d'être de ses fidèles témoins et de chanter ses louanges.

Que le Seigneur vous garde fidèle à son service ainsi que tous ceux qui travaillent dans son œuvre !

Recevez, cher frère, nos meilleures salutations en Christ, Votre frère à son service, *M. N.*

Cordiale Invitation à l'Assemblée Régionale
du dimanche, 12 octobre 1930

à

LAUSANNE

Restaurant sans Alcool « La Clé », 26, rue de Bourg

Les frères Harbeck, Delannoy et d'autres encore seront présents.

Pour plus amples détails, attendre le programme.

Les frères et sœurs du Béthel de Berne missionneront le samedi dans la contrée et tous les ouvriers sont invités de se joindre à eux dans ce travail privilégié. — Prière de s'annoncer le plus tôt possible.
